

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/09/05/2019041972/justel>

Dossier numéro : 2019-09-05/05

Titre

5 SEPTEMBRE 2019. - Arrêté ministériel prolongeant l'arrêté ministériel fixant un programme de protection des espèces pour la zone portuaire d'Anvers. (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 23-09-2019 page : 87845

Entrée en vigueur : 01-06-2019

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)